

Annexe n°I.2 : ANNEXE FINANCIERE

Ce document est à renseigner :

- obligatoirement en cas de stage d'une durée supérieure à deux mois au sein d'un même organisme d'accueil,
- ou pour les stages d'une durée inférieure ou égale à deux mois, si l'établissement d'enseignement employeur l'exige, afin de mieux gérer ses frais d'organisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Le présent document doit alors être rempli et retourné avec la convention signée.

Nom et prénom du stagiaire :

Classe :

Diplôme préparé ou qualification visée :

Stage effectué du

au

Au sein de l'entreprise (nom):

Raison sociale :

Domaine d'activités de l'entreprise :

Adresse, pays :

1. Avantages offerts par l'entreprise ou l'organisme d'accueil

L'entreprise participe-t-elle aux frais occasionnés par le stagiaire pendant la période de formation en milieu professionnel ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui :

Frais de restauration :

soit par repas :

Frais de transport :

soit par jour :

Frais d'hébergement :

soit par nuit :

2. Gratification éventuelle

Montant de la gratification :

Modalités de versement :

Signature et cachet de l'armement ou de l'organisme d'accueil :